

Les trois vaccins contre la COVID-19 actuellement autorisés en France sont les suivants :

Deux vaccins à ARN Messenger :

- Le vaccin Pfizer/BioNtech sous le nom de Comirnaty® ;
- Le COVID-19 Vaccine Moderna®

Un vaccin à vecteur viral :

- Le COVID-19 Vaccine AstraZeneca®.

Afin d'accélérer la vaccination dans un contexte d'évolution épidémique notamment avec la diffusion rapide des nouveaux variants, la Haute Autorité de Santé (HAS) élargit, depuis le 1^{er} mars 2021, la recommandation du vaccin ASTRAZENECA.

Quelques mots sur ce vaccin :

- Ce vaccin provient de l'université d'Oxford,
- Le vaccin ASTRAZENECA a obtenu une autorisation de mise sur le marché conditionnelle en Europe le 29 janvier 2021 pour les personnes de plus de 18 ans, En France, le 2 février 2021, la Haute Autorité de Santé (HAS) limite son utilisation au moins de 65 ans,
- Après la publication de nouvelles études, le 2 mars 2021 son utilisation est élargie aux personnes de 50 à 74 ans,
- Le vaccin fonctionne avec deux injections à 9 à 12 semaines d'intervalle. L'immunité apparaît 3 semaines après la première injection. Le taux de protection est de 85% avec une réduction de 94% du risque d'hospitalisation,
- Le vaccin se conserve entre 2 et 8°C, au réfrigérateur,

La vaccination à Bourdeaux

Et à Bourdeaux ?

En préambule, nous rappelons que les vaccinations ne sont pas obligatoires, seules les personnes qui le souhaitent seront vaccinées.

Quel que soit le vaccin, il n'est demandé aucune avance de frais au patient. La vaccination est directement, et en totalité, prise en charge par les organismes sociaux.

- **La vaccination des personnes de 65 à 75 ans** a commencé le 8 mars 2021 à Bourdeaux, à raison de quatre demi-journées par semaine, avec le vaccin COVID-19 Vaccine AstraZeneca®.

Les médecins contacteront directement les patients concernés, à partir du listing des dossiers du cabinet médical de Bourdeaux, en commençant par les plus âgés.

Les professionnels du plateau médical (médecin, infirmiers) et la pharmacie du Pays de Bourdeaux sont mobilisés. Ils organisent et réalisent les vaccinations, avec l'aide de Martine et Jean François Dessus.

Vous serez contactés DIRECTEMENT par téléphone, en temps voulu, pour fixer votre rendez-vous.

Dans le cas où votre médecin traitant n'est pas un des praticiens du plateau médical à Bourdeaux, il convient de vous rapprocher directement de lui afin de connaître les modalités de vaccination qu'il peut vous proposer.

Le vaccin peut provoquer quelques effets secondaires : la grande majorité de ces cas concerne des syndromes pseudo-grippaux : fièvre élevée, courbatures, céphalées.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez signaler sur le portail <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/> les événements indésirables que vous suspectez d'être liés à la vaccination contre la COVID 19

Le signalement des événements indésirables est un acte citoyen qui bénéficie à tous.

- **La vaccination des personnes de 75 ans et plus**, vivant à domicile, avec le vaccin Pfizer/BioNtech a bien avancé depuis le 18 janvier 2021.

La prise de rendez-vous dans les centres de vaccination se fait par téléphone et via internet depuis le 15 janvier 2021.

Vous trouvez la liste des centres de vaccination sur : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html#dep-26>
Depuis le 2 mars 2021, les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent être vaccinées par le vaccin AstraZeneca chez un médecin de ville (spécialiste ou médecin généraliste).

A l'Oustalet, Petite Unité de Vie pour personnes âgées située sur notre commune, 90% des résidents ont accepté la vaccination. Pour les futures admissions, l'établissement incitera les résidents à être ou à accepter de se faire vacciner afin de maintenir cette immunité collective.

Pour lutter contre la Covid-19, la vaccination est un outil essentiel.

En France, au 7/3/2021, 3 881 967 personnes ont reçu au moins une dose parmi lesquelles 1 925 812 ont reçu deux doses. Dans la Drôme, la couverture vaccinale est de 6,8%.

La question de l'efficacité à long terme des vaccins contre la Covid demeure cependant, à ce jour, au cœur des préoccupations

Mireille BRUN, Pour le conseil municipal